

Les oiseaux nicheurs sont une des espèces les plus en danger

A l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage, découvrez la liste rouge des espèces à surveiller



Les oiseaux nicheurs sont une des espèces les plus en danger

Institué par l'ONU en 2014, chaque année, le 3 mars est le jour consacré à la sensibilisation du grand public à la faune, la flore et aux dangers liés au trafic mondial des espèces sauvages.



Le thème de la Journée mondiale de la vie sauvage 2021, « **Forêts et moyens d'existence : préserver la planète et ses habitants** », souligne le rôle central des forêts, des espèces forestières et des services que procurent les écosystèmes dans le maintien des moyens de subsistance de centaines de millions de personnes dans le monde, notamment les communautés autochtones et locales.

La Journée mondiale de la vie sauvage est le moment parfait pour célébrer les nombreuses formes, aussi belles que variées, de la faune et de la flore sauvages et de faire prendre conscience de la multitude d'avantages que sa conservation procure aux populations.



Les forêts abritent 80 % de toutes les espèces sauvages terrestres. Les écosystèmes qu'ils soutiennent sont essentiels à la biodiversité mondiale, aux moyens de subsistance humains, en particulier ceux des peuples indigènes et des communautés locales qui vivent dans les forêts ou à proximité, et aux besoins plus larges des sociétés et des économies mondiales.

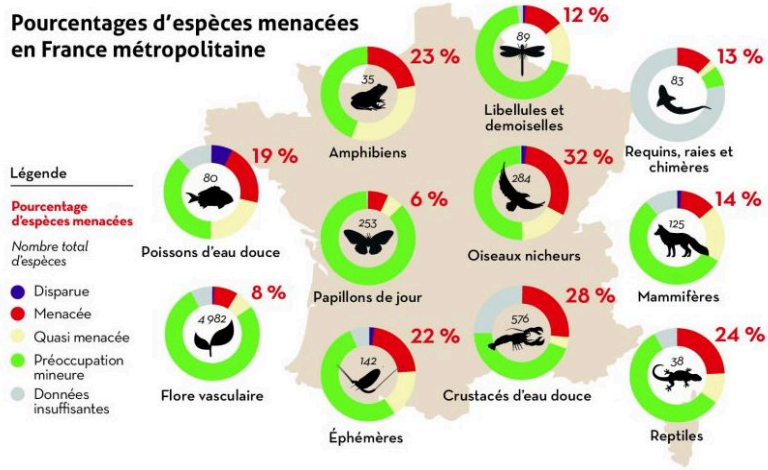
Le Musée national d'histoire naturelle a dressé la liste rouge des espèces à surveiller.

Sur les quelque 14.000 espèces répertoriées dans le monde les plus en danger se trouveraient parmi les oiseaux nicheurs (32 %), les crustacés d'eau douce (28 %) et les amphibiens (23 %).

La France est l'un des dix pays les plus touchés par l'érosion de la biodiversité qui frappe la planète. Pour préserver la faune et la flore, il est important de connaître la situation précise de chaque espèce. Depuis 2008, c'est l'objectif de la Liste rouge nationale des espèces menacées, un indicateur clé pour évaluer les menaces pesant sur les espèces et surveiller leur évolution. Cela permet ainsi d'identifier les priorités d'actions pour leur préservation.

Le Musée national d'histoire naturelle propose un bilan sur ces treize ans d'inventaire. Combien d'espèces ont vu leur risque d'extinction évalué en France ? Parmi celles-ci, combien sont menacées ? Qui produit les Listes rouges ? Et à quoi servent-elles ?

La Liste rouge nationale mobilise des experts et les meilleures données disponibles pour évaluer le risque d'extinction des espèces en métropole et en outre-mer. Ce projet est collaboratif. Il associe les organisations nationales et locales de référence sur les enjeux de connaissance et de conservation de la nature.



Source : UICN Comité français, OFB & MNHN (2020). La Liste rouge des espèces menacées en France : 13 ans de résultats. Paris, France. Conception graphique : Natacha Bigan.

Cette Liste rouge nationale est réalisée par le Comité français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et l'UMS PatriNat (Unité Mixte de Service Patrimoine naturel) qui regroupe l'OFB (Office Français de la Biodiversité), le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et le Muséum national d'Histoire naturelle.